

EXPOSITION
LES RELIQUES
CIRCASSIENNES
DU
CIRQUE JULES VERNE

DESCRIPTIF ET CONTRAT

Exposition *les reliques circassiennes du cirque Jules Verne*

Descriptif

Exposition réalisée par le centre Jules Verne de Bruxelles, les *reliques circassiennes du cirque Jules Verne* comportent 16 travaux graphiques réalisés par Daub-o-graphic auxquels sont associés des textes sur l'histoire du cirque Jules Verne d'Amiens ainsi que des textes fictionnels dédiés à l'histoire des affiches inventées. Une vidéo animée des affiches est également disponible.

Fiche technique

- # 16 x Forex de 60 x 80 cm
- # 8 x Forex de 30 x 80 cm
- # Volume total pour envoi : 24 x 60 x 80 cm / 30kg
- # Impression sur forex
- # 1 vidéo animée au format mp4 / 1080 x 1920 pixels
- # Copyright Daub-o-graphic / MAF

Tarification

- # 350,00 € / semaine
- # 200,00 € / semaine supplémentaire
- # Les frais de transport sont à la charge du preneur.
- # Le preneur doit souscrire à une assurance couvrant les éventuels dommages infligés aux oeuvres. (le montant à assurer sera de 100,00 € / oeuvre soit pour un total de 2400,00 €).

La présente fait office d'accord entre l'asbl la Maison Bis-Art Bizarre domiciliée au 18 rue de la glacière à 1060 Bruxelles

et

N° TVA
N° SIRET

représenté par

**L'asbl met à disposition pour une durée de
les forex et la vidéo de l'exposition *les reliques circassiennes du
cirque Jules Verne* pour un montant de
(notre asbl n'est pas assujettie à la TVA).**

Pour chaque semaine supplémentaire un forfait de 200,00 € sera facturé.

**Le Montant est à verser dans son intégralité avant le
aux coordonnées bancaires suivantes :
Asbl La Maison Bis'Art Bizarre
IBAN : BE45 0013 0818 9789
BIC : GEBABEBB**

Le point d'enlèvement se trouve au Centre Jules Verne / 67 chaussée de Neerstalle -1190 – Bruxelles. Le cas échéant les oeuvres peuvent être envoyées / renvoyées par colis postaux et ce à la charges du preneur.

**Personne de contact :
Michel Dircken
0475412918
(merci de prévenir à l'avance de votre venue)**

L'enlèvement est prévu le _____ **à** _____

Le retour est prévu le _____ **à** _____

Contact et/ou du coursier et son numéro de téléphone :

Le preneur prendra une assurance de clou à clou pour la totalité du matériel et en fournira la preuve au loueur.

Le preneur peut demander un prix d'entrée sans contrepartie financière envers le loueur.

Les oeuvres doivent être remises en parfait état.

Un inventaire sera fait par les 2 parties au départ et à l'arrivée du matériel.

En cas de litige seul le tribunal de Bruxelles sera compétent.

Aucune réproduction des oeuvres ou de la vidéo n'est autorisée.

Signature pour les deux parties :

Nom, prénom, date et signature

Option magasin

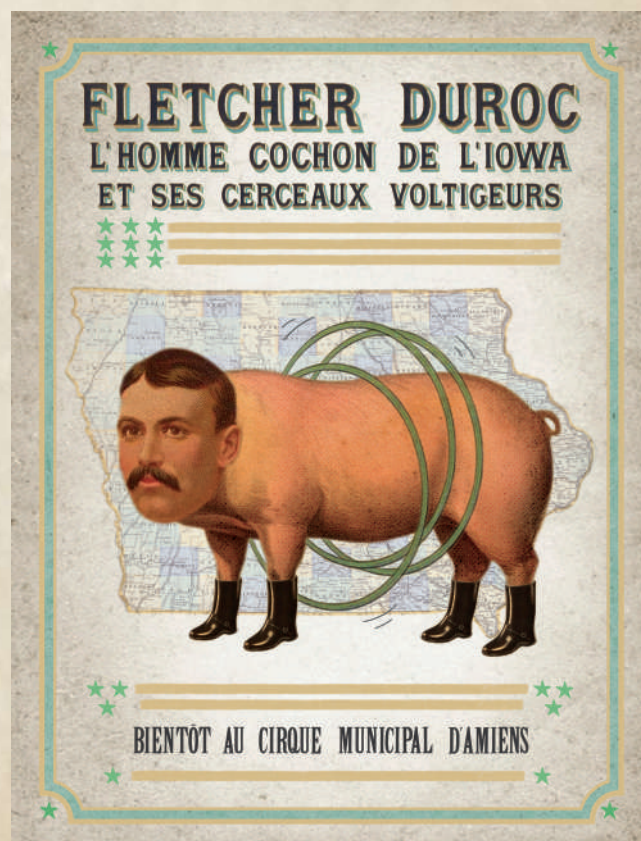
Dénomination	Nombre de pièces	Prix facturé	Prix de vente conseillé	Choix du preneur
Kit 16 cartes postales	160	80,00 €	1 € / 1,50 € pièce	
Kit 16 cartes postales	320	150,00 €	1 € / 1,50 € pièce	
Total				

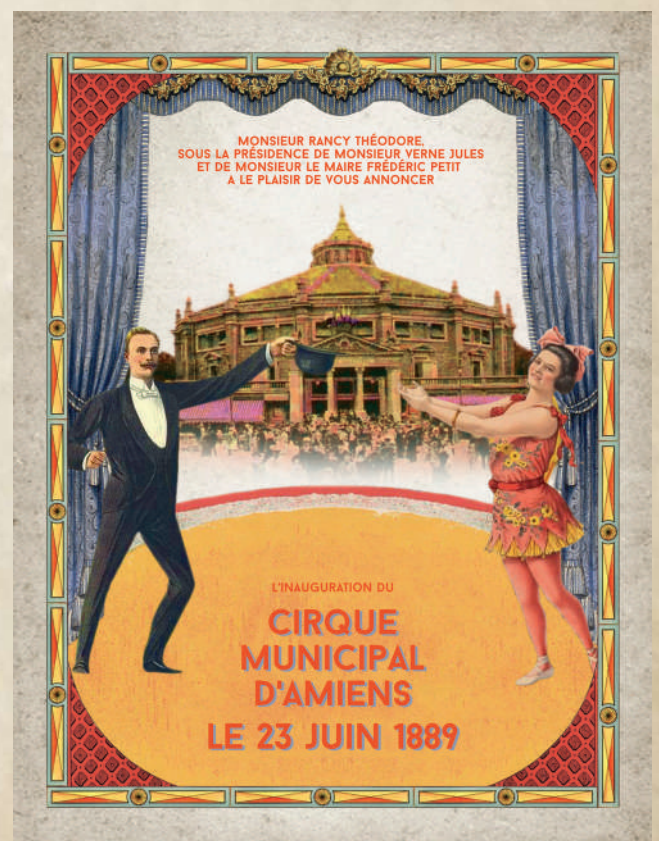
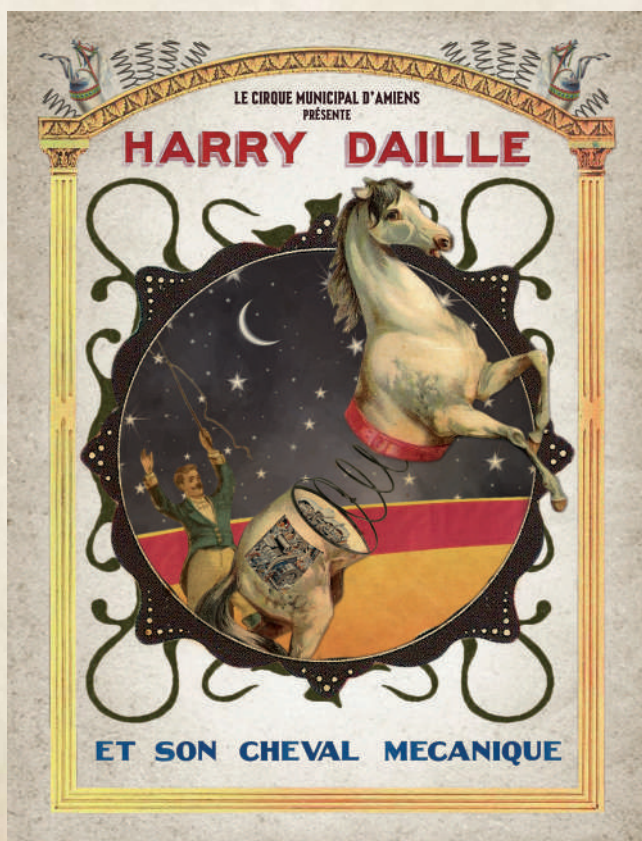
VISUELS EXPOSITION ET GOODIES

Seuls les tableaux sont disponibles en cartes postales









Introduction

Le Cirque municipal d'Amiens, devenu en 2003 le Cirque Jules Verne, est l'un des monuments les plus emblématiques de la ville d'Amiens. Inauguré le 23 juin 1889, il représente un chef-d'œuvre de l'architecture métallique de la fin du XIXe siècle.

Il est aujourd'hui considéré comme le plus grand cirque en dur de France encore en activité et l'un des rares établissements permanents de ce type conservés en Europe. Son histoire est étroitement liée à celle de l'écrivain Jules Verne, installé à Amiens depuis 1871, ainsi qu'à celle de l'architecte Émile Ricquier, ancien élève de Gustave Eiffel.

I. Les origines du cirque à Amiens (1845-1886)

L'histoire du cirque amiénois commence en 1845 lorsque la célèbre Foire de la Saint-Jean est transférée sur l'esplanade de Longueville, aménagée après la démolition des anciennes fortifications de la ville. Chaque année, un cirque temporaire en bois y est installé afin d'accueillir spectacles équestres, acrobates et ménageries itinérantes.

Face à l'engouement populaire, plusieurs personnalités locales réclament la construction d'un bâtiment permanent. En 1874, un premier cirque en bois est édifié. Il peut accueillir environ 3000 spectateurs mais nécessite des frais d'entretien importants et présente des risques liés à l'incendie.

En 1886, le maire Frédéric Petit décide de lancer un projet ambitieux : construire un véritable cirque municipal en dur capable de rivaliser avec les plus grands établissements français. Le projet reçoit le soutien actif de Jules Verne, alors conseiller municipal chargé des fêtes et cérémonies.



Cartoon d'époque / Source: Archives départementales de la Somme

II. La construction du monument (1887-1889)

Le projet est officiellement adopté en 1887. Les plans sont confiés à Émile Ricquier, architecte en chef du département de la Somme. Ancien collaborateur de Gustave Eiffel, il maîtrise parfaitement les techniques modernes utilisant le métal comme structure porteuse. L'objectif est de terminer le chantier pour les célébrations du centenaire de la Révolution française en 1889. Les travaux durent seulement deux années, performance remarquable pour l'époque.

Toutefois, le coût final dépasse largement les estimations initiales. Prévu pour environ 250000 francs, le chantier atteint finalement plus de 815000 francs. Le bâtiment est inauguré le 23 juin 1889. Jules Verne prononce le discours officiel devant les autorités locales et les grands noms du cirque français.

III. Une architecture révolutionnaire

Le plan général

Le cirque adopte un plan polygonal à seize côtés inscrit dans un cercle parfait. Cette forme permet une excellente répartition des charges tout en garantissant une visibilité optimale depuis tous les gradins.

Dimensions principales

Élément	Dimension
Diamètre extérieur	44 mètres
Circonférence	150 mètres
Nombre de côtés	16
Diamètre de la piste	13 mètres
Hauteur sous coupole	environ 26 mètres
Capacité d'origine	3000 places
Capacité actuelle	1650 places



Détail ornemental / Source: Archives départementales de la Somme

IV. Les innovations techniques de 1889

À son inauguration, le cirque est l'un des bâtiments de spectacles les plus modernes de France. Il dispose notamment :

- d'un éclairage entièrement électrique
- d'un chauffage central
- de deux machines à vapeur
- d'un buffet permanent
- d'espaces de restauration
- de loges modernes
- d'installations sanitaires avancées pour l'époque

Ces équipements placent Amiens parmi les villes les plus innovantes du pays à la fin du XIXe siècle.

V. Le décor intérieur

L'intérieur est conçu dans un style dit « pompéien », très en vogue à la fin du XIXe siècle. Les couleurs dominantes sont :

- rouge antique
- or
- ivoire
- vert foncé

On y trouve :

- des guirlandes décoratives
- des rosaces
- des arabesques
- des faux marbres
- des stucs
- des mosaïques

La décoration actuelle conserve une partie importante de cet héritage malgré plusieurs restaurations successives.



Vue intérieure du cirque / Source: Archives départementales de la Somme

La structure métallique

L'innovation majeure réside dans l'utilisation du fer comme élément principal de construction. À l'époque, les cirques étaient généralement bâtis selon les principes développés par Jacques-Ignace Hittorff, utilisant principalement le bois. Ricquier remplace ce matériau par une charpente métallique rayonnante particulièrement audacieuse. Cette structure permet de couvrir un vaste espace sans poteaux intérieurs gênant la vue du public. Le système est constitué de :

- 16 grandes poutres métalliques rayonnantes
- une coupole centrale
- des arcs métalliques concentriques
- des appuis périphériques en maçonnerie

L'ensemble préfigure les techniques qui seront utilisées dans de nombreuses constructions métalliques du XXe siècle.

L'influence de Charles Garnier

Le premier projet présenté par Ricquier mettait fortement en valeur la brique et les structures métalliques apparentes, dans l'esprit de l'architecture industrielle. Cependant, Charles Garnier, architecte de l'Opéra de Paris et rapporteur du Conseil des bâtiments civils, juge le projet trop moderne. Il demande plusieurs modifications afin de lui donner un aspect plus monumental et classique. Le résultat final mélange ainsi :

- néoclassicisme
- éclectisme
- architecture industrielle
- influence régionale picarde



Aperçu de la structure métallique / Source: Archives départementales de la Somme

VI. Le cirque pendant les guerres

Durant la Première Guerre mondiale, Amiens est proche du front. En 1916 puis en 1918, le cirque est touché par des bombardements. La toiture et certaines parties de la façade subissent d'importants dégâts. Malgré cela, l'édifice échappe à la destruction totale. Après la guerre, des travaux de réparation permettent sa réouverture et son activité reprend rapidement.

VII. Le rôle culturel au XXe siècle

Bien qu'il soit destiné au cirque équestre, le bâtiment devient progressivement une salle polyvalente. Il accueille :

- spectacles de cirque traditionnels
- concerts
- opéras
- théâtre
- compétitions sportives
- réunions publiques
- congrès
- projections cinématographiques

Le monument apparaît également dans plusieurs productions cinématographiques, notamment :

- les Clowns (1971)
- Roselyne et les Lions (1989)



VIII. Protection patrimoniale

Face à sa valeur historique exceptionnelle, les façades et les toitures du cirque sont inscrites à l'Inventaire des Monuments historiques le 29 octobre 1975. Cette reconnaissance protège officiellement l'édifice et garantit sa préservation pour les générations futures.

IX. La grande restauration de 2002-2003

Au début du XXIe siècle, le bâtiment nécessite une intervention majeure. Amiens Métropole engage alors un vaste chantier de restauration d'environ 8 millions d'euros visant à :

- restaurer les décors historiques
- mettre le bâtiment aux normes de sécurité
- améliorer le confort du public
- moderniser les équipements scéniques
- préserver la structure métallique.

À l'issue des travaux :

- la capacité passe de 3000 à 1650 places
- les sièges sont remplacés
- les vitraux de la coupole sont restaurés
- une œuvre monumentale d'Ernst Caramelle est installée sous la coupole.

Le bâtiment prend officiellement le nom de Cirque Jules-Verne.



X. Les restaurations de 2016 à 2018

De nouvelles infiltrations d'eau imposent un second chantier majeur. Les travaux concernent :

- la toiture
- les façades
- les ferronneries
- les menuiseries
- la restitution des couleurs historiques
- la reconstruction de la marquise détruite durant la guerre.

Cette campagne permet de retrouver l'apparence extérieure proche de celle de 1889.

XI. Le Cirque Jules-Verne aujourd'hui

Depuis 2011, le site est reconnu comme Pôle National Cirque et Arts de la Rue. Il accueille chaque année des dizaines de compagnies françaises et internationales. Le bâtiment dispose aujourd'hui :

- de 1650 places en configuration circulaire
- d'environ 1400 places en configuration scène
- d'équipements scéniques modernes
- d'espaces de résidence artistique
- d'un programme annuel consacré aux arts du cirque contemporain.



Conclusion

Le Cirque municipal d'Amiens est bien davantage qu'une simple salle de spectacle. Il constitue un témoignage exceptionnel de l'architecture métallique française de la fin du XIXe siècle, à la croisée du génie technique d'Émile Riquier, de l'influence artistique de Charles Garnier et de l'engagement culturel de Jules Verne.

Après plus de 135 ans d'existence, deux guerres mondiales, plusieurs restaurations majeures et une évolution constante de ses usages, il demeure l'un des plus beaux cirques en dur d'Europe et l'un des monuments les plus prestigieux du patrimoine amiénois.

Sources : Amiens Métropole / Wikipedia



Des reliques circariennes au cirque Jules Verne

Dans les années 2000, un chantier de restauration du Cirque Jules Verne d'Amiens commença. Classé monument historique, l'édifice exigeait une attention particulière : chaque poutre, chaque moulure, chaque fragment de peinture devait être étudié, catalogué.

C'est dans ce contexte qu'une découverte eut lieu, le 14 mars 2002, lors du démontage partiel d'une estrade secondaire datant de la fin du XIXe siècle. Les ouvriers mirent ainsi au jour une cavité murée.

À l'intérieur reposait une sorte de « capsule temporelle » composée de métal cuivré, de verre et de cuir. L'objet, marquée par le temps, était étonnamment bien conservé et aucun inventaire officiel n'en faisait mention.



Cette capsule fut immédiatement confiée à Alicia Martin historienne spécialisée dans les spectacles populaires du XIXe siècle. Dans une salle de conservation temporaire, Alicia procéda à l'ouverture de la capsule en présence de deux restaurateurs, du directeur du cirque et des autorités amiénoises.

Le contenu, remarquable, était une série de seize affiches lithographiées, parfaitement enroulées mais aux couleurs fortement passées. Les compositions renvoyaient à des spectacles semblant avoir été joués entre 1885 et 1895 dont les thèmes restaient classiques pour l'époque : voltigeurs, écuyères, homme le fort, ménageries exotiques, boulet humain...



Pourtant, un détail attira immédiatement l'attention d'Alicia : certaines affiches ne correspondaient à aucun programme connu du cirque. Accompagnant les affiches, plusieurs objets soigneusement enveloppés furent également extraits. Ces objets étaient une clef démesurée, des fragments de costume bleu, des plans du cirque, ainsi qu'un porte-plume.

Alicia Martin attribua les fragments de tissu à un morceau de costume de spectacle conçu par les usines Cosserat », très présentes dans le paysage industriel amiénois de l'époque. L'origine des plans et de la clef restant énigmatique. Quant au porte-plume, il aurait appartenu à l'un des plus célèbres écrivains de l'époque,



Mais deux autres objets allaient profondément troubler Alicia : un carnet et une montre à gousset. Le carnet, relié en cuir, contenait les esquisses préparatoires des affiches. Chaque page révélait le processus créatif, les choix de composition, le choix typographique, le placement des figures. Plus les recherches avançaient, plus l'origine du carnet était floue. Certain écrits parlaient d'un artiste indépendant ayant collaboré très brièvement avec le cirque à la fin des années 1880. Peu d'informations subsistaient à son sujet.

Aucun portrait n'en était connu et seule une activité en lien direct avec le cirque était connue. Une hypothèse prit bientôt forme, celle que le carnet retrouvé pourrait être celui de cet artiste anonyme. Ce dernier aurait conçu une série d'affiches jamais diffusées, peut-être pour des spectacles jugés trop expérimentaux ou tout simplement annulés.



L'origine de la montre à gousset était quant à elle encore plus mystérieuse. La montre portait une gravure intérieure : « J.V & E.R. - 23 juillet 1889 ». Alicia affila immédiatement les premières initiales à celles de Jules Verne, figure majeure d'Amiens et président du conseil municipal lors de l'inauguration du cirque. Puis, après de longues recherches, Alicia attribua les secondes initiales à celles d'Emile Ricquier, architecte du cirque et créateur de l'horloge Dewailly qui fut installé le 4 août 1896 sur la place Gambetta à Amiens.



Mais ce qui intriguait le plus l'historienne était le fonctionnement de la montre. Celle-ci indiquait inexorablement 23h06, horaire qui ne variait jamais, même après examens et réparations du mécanisme. Alicia, consultant des journaux d'époque, trouva une note marginale dans un article du Progrès de la Somme faisant état de l'inauguration du cirque en date du 23 juin 1889. L'article faisait de plus référence au décalage de l'ouverture officielle qui, comptes tenus de contraintes techniques, devait finalement se terminer à 23h06.



Alicia, poursuivant l'examen des objets retrouvés, fut bientôt témoin d'un phénomène étrange. Alors que l'horloge de son laboratoire indiquait précisément 23h06, l'historienne eut l'impression fugace mais nette que certaines figures présentes sur les affiches s'étaient animées. Le lendemain, Alicia consignait dans son rapport que : « La capsule découverte constitue un ensemble exceptionnel pour l'histoire du cirque amiénois. Elle témoigne d'une production artistique partiellement inconnue, possiblement liée à des spectacles non documentés. Certains éléments restent inexplicables, notamment la fonction symbolique ou technique de la montre arrêtée sur 23h06. ».



Le rapport fut archivé, les objets transférés en réserve, et aujourd'hui encore, parmi les conservateurs, une habitude persiste, celle de ne pas travailler sur ces objets tard le soir, surtout aux alentours de 23h06.

A ce jour, et à l'issue d'un cycle prolongé de concertations impliquant les différentes directions du patrimoine circassien ainsi que les autorités administratives de la ville d'Amiens, la garde de la capsule temporelle a été officiellement confiée, à titre de dépôt, au Centre Jules Verne de Bruxelles.

Les objets retrouvés y sont exposés et, grâce aux nouvelles technologies, nous pouvons désormais vous présenter les 16 affiches reconstituées et remises en couleurs.

En tous les cas, l'univers de Jules Verne, comme ces fabuleuses découvertes, restera toujours un mystère...

